



Résultats financiers et d'exploitation du premier trimestre de 2026

29 avril 2026



CNR
INSCRIT
TSX



CNI
INSCRIT
NYSE

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans la présentation constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise », « objectifs » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2026

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2026. Pour la campagne agricole 2025-2026, les récoltes céréalières au Canada et aux États-Unis ont été supérieures à leurs moyennes quinquennales respectives. La Compagnie continue de présumer que les récoltes céréalières 2026-2027 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes quinquennales respectives. Le CN prévoit maintenant, pour 2026, que la valeur du dollar canadien en devise américaine sera de 0,73 \$ (comparativement à son hypothèse du 30 janvier 2026 de 0,715 \$) et prévoit maintenant, aussi pour 2026, que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera dans une fourchette de 80 \$ US à 110 \$ US le baril (comparativement à son hypothèse du 30 janvier 2026 selon laquelle le prix moyen du baril se situera dans une fourchette de 60 \$ US à 70 \$ US le baril). La Compagnie souligne qu'il existe un risque accru lié à la demande attribuable à la volatilité du contexte macroéconomique, aux conflits géopolitiques et aux tensions commerciales mondiales.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans la présentation comprennent, sans en exclure d'autres : la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits ou tensions géopolitiques; les restrictions au commerce, les barrières commerciales, l'imposition de droits douaniers ou les modifications aux ententes de commerce international; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; et les mesures prises par les organismes de réglementation et les réclamations ou procédures réglementaires; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; et le transport de matières dangereuses; différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; et les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité et la compétitivité des coûts des carburants

renouvelables et le développement de nouvelles technologies de propulsion des locomotives; les risques réputationnels; la concentration des fournisseurs; les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite et la volatilité; et les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque concernant le CN dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

La réalisation des objectifs du CN en matière de climat est soumise à plusieurs risques et incertitudes, notamment ceux qui sont décrits dans le Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN. Il n'y a aucune certitude que la Compagnie atteindra l'un ou l'ensemble de ses objectifs dans les délais impartis, ou que la réalisation de l'un de ses objectifs répondra à toutes les attentes de ses parties prenantes ou aux exigences légales applicables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. Les informations diffusées sur notre site Web ou accessibles par son intermédiaire ne sont pas intégrées par renvoi à cette présentation.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN peut aussi utiliser des mesures de calculs non conformes aux PCGR dans la présentation, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les perspectives financières, directives ou cibles du CN excluent certains rajustements, qui devraient être comparables aux rajustements apportés au cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement dans ses perspectives financières, directives et cibles.

À moins d'indication contraire, les montants indiqués dans cet exposé sont exprimés en dollars canadiens.



Tracy Robinson

Présidente-directrice générale



Concrétisation de notre plan

Faits saillants de la performance

- Exécution conforme à nos engagements en matière d'exploitation, d'intensité commerciale et d'allocation du capital
- Amélioration de l'ensemble des principaux indicateurs de mesure de l'exploitation clés d'une année sur l'autre
- Mise à profit de la solide performance opérationnelle pour soutenir des gains commerciaux additionnels
- Génération des flux de trésorerie disponibles solides et retour de liquidités aux actionnaires

1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

TR1 Produits d'exploitation	
Déclaré	En devise constante ¹⁾
4,4 G\$	4,5 G\$
▼ 1 %	▲ 2 %

TR1 BPA dilué		
Déclaré	Rajusté ¹⁾	Rajusté en devise constante ¹⁾
1,87 \$	1,80 \$	1,83 \$
▲ 1 %	▼ 3 %	▼ 1 %

TR1 Ratio d'exploitation	
Déclaré	Rajusté ¹⁾
64,6 %	64,2 %
▲ 120 pdb	▲ 80 pdb

TR1 Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement
0,9 G\$	1,3 G\$	(0,4 G\$)
▲ 44 %	▲ 9 %	▼ 32 %

Exécution rigoureuse profitant à nos clients et nos actionnaires



Pat Whitehead

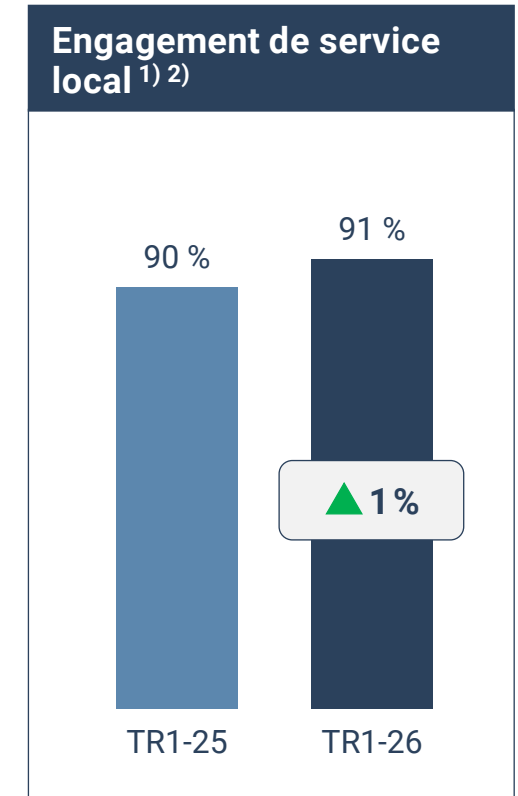
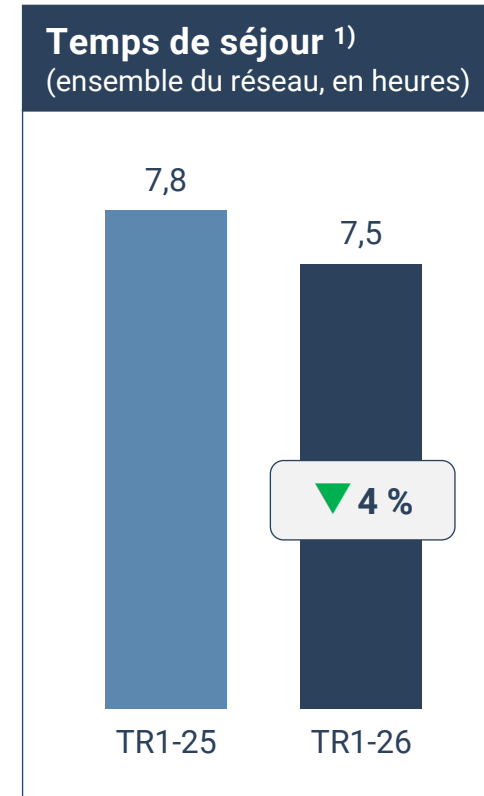
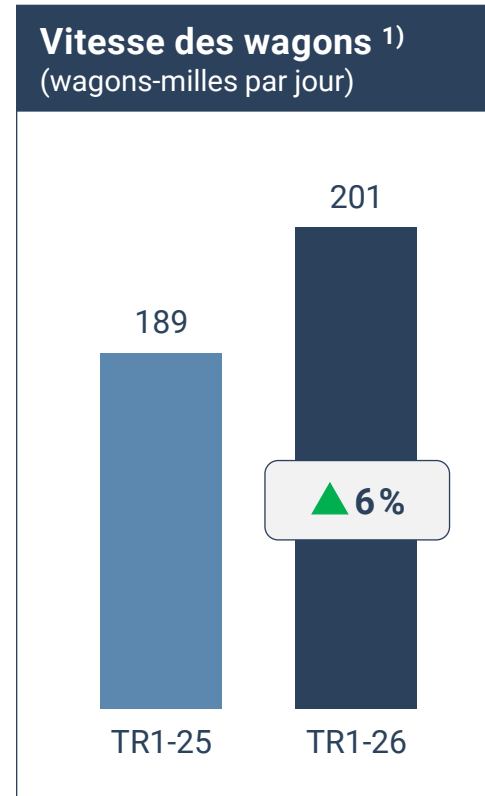


Chef de la direction de l'exploitation

Performance opérationnelle éprouvée en conditions hivernales

Principaux indicateurs de mesure de l'exploitation

- Maintien d'une vitesse des wagons supérieure à 200 milles par jour, reflétant un réseau fluide et résilient
- Mise à profit des investissements en capacité et de la fluidité du réseau pour permettre des gains de volumes
- Préservation de la fiabilité du service tout en gérant des chutes de neige élevées à l'échelle du réseau



1) Les mesures d'exploitation sont non auditées et sont établies à partir des données estimées disponibles au moment de leur préparation, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

2) L'engagement de service local est défini comme le pourcentage de voitures ayant réalisé avec succès leur plan d'exploitation quotidien.

Un service fiable se traduisant par des occasions commerciales

Gains de productivités notables touchant le carburant, la main-d'œuvre et les actifs

Exploitation du réseau

Discipline du Plan



Rendement du carburant record pour un TR1
Adhésion au Plan soutenant le mouvement fluide des trains à travers le réseau

▼ **3 %**

GALLONS U.S. PAR 1 000 TMB
TR1 2026 vs. TR1 2025

Optimiser les ressources

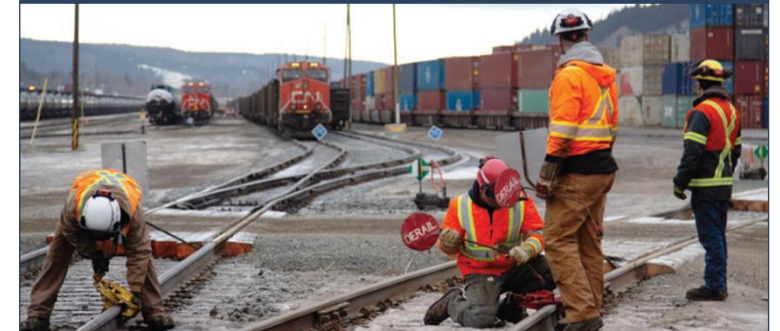


Amélioration de la productivité des équipes
Alignement des ressources permettant le juste équilibre entre les volumes et la capacité d'exploitation

▲ **12 %**

TMB/EMPLOYÉ DU TRANSPORT ¹⁾
TR1 2026 vs. TR1 2025

Améliorer l'efficacité



Amélioration de l'utilisation des locomotives
Accent continu sur l'utilisation des actifs

▲ **8 %**

TMB REMORQUÉES EN FONCTION DU TOTAL DES HP
TR1 2026 vs. TR1 2025

1) Employés des trains et des locomotives (mécaniciens et chefs de train).

Les gains liés aux principales initiatives en matière d'efficacité devraient se poursuivre



Janet Drysdale

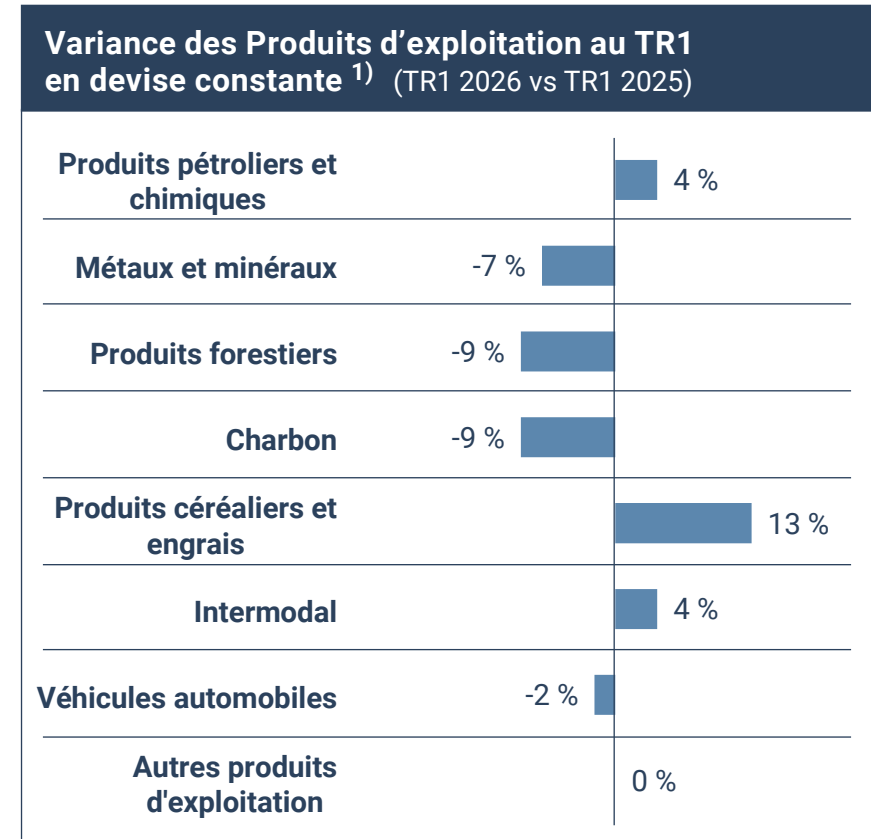
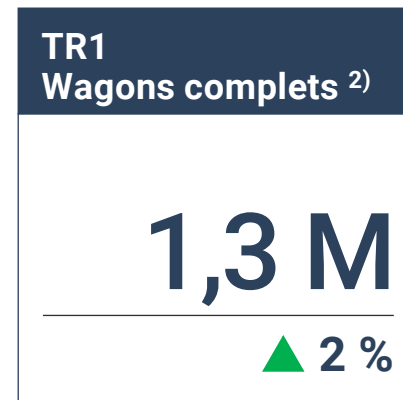
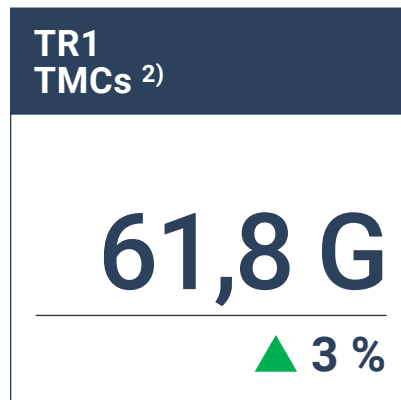
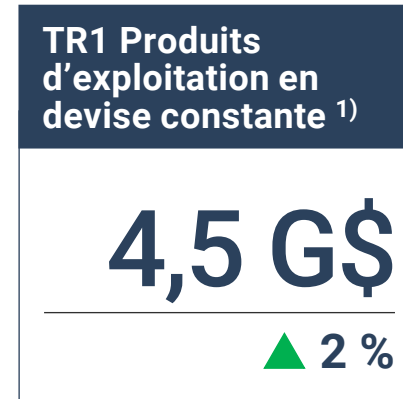


Cheffe de la direction des Affaires commerciales

Solide croissance des volumes, menée par des volumes records de grains

Points saillants des produits d'exploitation

- > Croissance portée par les céréales, les engrais, les produits pétroliers et l'intermodal, soutenue par un service solide
- > La demande du bois d'œuvre et des panneaux demeure faible dans un contexte de mises en chantier modérées et de droits de douane américains; faiblesse du sable de fracturation et du charbon
- > Discipline tarifaire en amont de l'inflation des coûts ferroviaires
- > Produits par wagons complets et par TMC influencés par le taux de change et l'élimination du programme fédéral canadien de taxation du carbone



1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

2) Les mesures d'exploitation sont non auditées et sont établies à partir des données estimées disponibles au moment de leur préparation, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Présence commerciale accrue sur le terrain générant des résultats

Exécution commerciale ciblée

Perspectives pour le bilan de l'année par rapport à 2025

Marchandise		Vrac		Produits de consommation	
	<p>Produits pétroliers et chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croissance des produits raffinés provenant de la phase 2 du terminal du Grand Toronto, après les longues interruptions de 2025 • Nouvelles activités dans le prétreole brut au second semestre • Croissance des exportations de LGN via Rupert 		<p>Produits céréaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Can – Récolte record soutenue par une amélioration de la situation commerciale, dépendante des stocks, avec un potentiel de croissance principalement au TR3 • É.U. – Solide programme d'exportation 		<p>Intermodal international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives à court terme difficiles pour les importations nord-américaines, compensées par la solidité des volumes du service Gemini via le port de Prince Rupert
	<p>Métaux et minéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondamentaux toujours faibles pour le minerai de fer • Changements des flux de trafic d'acier et d'aluminium liés aux droits de douane • Croissance attendue de la demande de sable de fracturation 		<p>Charbon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Can – Perspectives mitigées pour les exportations • É.U. – Amélioration possible des conditions du marché pour l'exportation de charbon thermique 		<p>Intermodal nord-américain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effet sur l'exercice complet des gains liés au service
	<p>Produits forestiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises en chantier stables et impact supplémentaire des droits de douane et autres droits américains 		<p>Engrais</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparables plus difficiles liés aux mouvements ponctuels en 2025 		<p>Automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne avec les prévisions de production

Environnement macroéconomique demeure incertain

Ghislain Houle



Chef de la direction financière



Forte génération de flux de trésorerie disponibles et résilience des bénéfices

Points saillants du premier trimestre

- Performance au TR1 conforme aux attentes, portée par une exécution solide et des gains de productivité
- Solide génération de flux de trésorerie, soutenue par des dépenses en capital disciplinées, une solide performance opérationnelle et la vente d'un actif non stratégique
- Accent mis sur le rendement aux actionnaires, incluant une augmentation temporaire du levier d'endettement

TR1 BPA dilué		
Déclaré	Rajusté ¹⁾	Rajusté en devise constante ¹⁾
1,87 \$	1,80 \$	1,83 \$
▲ 1 %	▼ 3 %	▼ 1 %

TR1 Ratio d'exploitation	
Déclaré	Rajusté ¹⁾
64,6 %	64,2 %
▲ 120 pdb	▲ 80 pdb

TR1 Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement
0,9 G\$	1,3 G\$	(0,4 G\$)
▲ 44 %	▲ 9 %	▼ 32 %

TR1 Nombre dilué d'actions
612 M
▼ 3 %

1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

Des fondamentaux robustes qui portent fruit

Revue des charges d'exploitation

Devise constante

- **Main-d'œuvre** en hausse en raison de l'inflation salariale, facteur neutralisé principalement par une baisse de 4 % des effectifs et de solides gains de productivité
- **Services acquis et matières** en hausse en raison de charges plus élevées de déneigement, de coûts de consultation, ainsi que la hausse des coûts liés aux matériaux, transport routier et transbordement
- **Carburant** en baisse en raison d'un rendement du carburant record pour le TR1 et de l'élimination du programme fédéral canadien de taxation du carbone
- **Autres** en hausse en raison des coûts supérieurs liés aux accidents et aux systèmes de TI

1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

Variation des dépenses d'exploitation du TR1 en devise constante ¹⁾
(TR1 2026 vs TR1 2025, en M \$)

Main-d'œuvre et avantages sociaux	+1 %		11
Svcs acquis, matières	+9 %		54
Carburant	-2 %	-12	
Amortissement	0 %		0
Location de matériel	-2 %	-2	
Autres	+31 %		52

Un pourcentage positif indique une augmentation des dépenses d'une année sur l'autre

Progrès continus de la productivité de la main-d'œuvre et du carburant à l'échelle du réseau

Réaffirmation des prévisions du BPA pour 2026

Perspectives financières pour 2026 ¹⁾

- > Un élan positif en début d'exercice renforce nos perspectives
- > L'incertitude macroéconomique demeure élevée
- > Révision des hypothèses pour le bilan de l'année :
taux de change au comptant de 0,73 \$ et prix du WTI
entre 80 \$ US et 110 \$ US le baril

Prévisions des bénéfices 2026

Supposant des TMC
globalement stables d'une
année à l'autre

Légèrement
supérieure à la
croissance des
volumes

CROISSANCE DU BPA
DILUÉ RAJUSTÉ ²⁾

Prévisions des dépenses en capital 2026

Investissement discipliné

2,8 G\$

DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS
Net des sommes remboursées
par les clients

- 1) Veuillez-vous reporter aux énoncés prospectifs, au début de l'exposé, qui présentent un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants relativement aux perspectives financières du CN.
- 2) Les perspectives financières, directives ou cibles du CN excluent certains rajustements, qui devraient être comparables aux rajustements apportés au cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement dans ses perspectives financières, directives et cibles.

Maintien de prévisions directionnelles compte tenu de l'environnement actuel



Tracy Robinson

Présidente-directrice générale



Exécution de notre plan

Remarques de clôture

- Offrir un service fiable et une solide performance opérationnelle dans un environnement d'exploitation volatil et incertain
- Mettre à profit les gains de productivité et l'élan commercial
- Maintenir un accent constant sur la création de valeur pour les actionnaires, incluant une génération robuste de flux de trésorerie



Exécution opérationnelle et accent constant générant une valeur durable pour les actionnaires

Annexe



Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Cette présentation fait référence à des mesures non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, notamment le bénéfice net rajusté, bénéfice dilué par action rajusté, bénéfice d'exploitation rajusté, charges d'exploitation rajusté, le ratio d'exploitation rajusté, flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

Le bénéfice net rajusté, le bénéfice dilué par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, les charges d'exploitation rajustées et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées pour établir des objectifs de performance et mesurer la performance du CN et peuvent inclure les rajustements suivants :

- i. des rajustements des charges d'exploitation : programme de compression de l'effectif, frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires, charge d'amortissement liée au déploiement d'un système de remplacement, honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, pertes et recouvrements sur les actifs détenus en vue de la vente, coûts liés à l'acquisition d'entreprises;
- ii. des rajustements des charges hors exploitation : frais de crédit liés à l'acquisition d'entreprises, produits tirés de la résiliation d'une entente de fusion, gains et pertes sur la cession d'immobilisations; et
- iii. l'effet des modifications à la législation fiscale, y compris l'adoption de taux, ainsi que des changements dans les positions fiscales affectant les années précédentes.

Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 102 M\$, ou 1,80 \$ par action après dilution, excluant :

- la vente d'une portion de la subdivision de Newmarket située à Washago et Sunbridge, en Ontario (Canada), ainsi que de la voie et du chemin de roulement, pour un produit en espèce de 84 M\$, ce qui a entraîné un gain de 66 M\$, ou de 57 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), comptabilisé dans le poste Autres produits des États consolidés des résultats; et
- les frais de consultation liés à l'analyse et à la défense des intérêts concernant l'application des lois antitrust par le Surface Transportation Board (STB) des États-Unis dans le cadre de la fusion potentielle entre Union Pacific et Norfolk Southern qui s'élèvent à 17 M\$, ou 13 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution), comptabilisés dans le poste Services acquis et matières des États consolidés des résultats.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2025, le bénéfice net de la Compagnie s'est établi à 1 161 M\$, ou 1,85 \$ par action après dilution. Il n'y a pas eu de rajustement au cours du premier trimestre de 2025.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Bénéfice net rajusté et bénéfice dilué par action rajusté

Le bénéfice net rajusté est défini comme le bénéfice net conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants. La direction estime que le bénéfice net rajusté fournit à la direction et aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les activités de la Compagnie et les tendances commerciales sous-jacentes, et qu'il facilite les comparaisons entre les périodes, puisqu'il exclut certains éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Le bénéfice dilué par action rajusté est défini comme le bénéfice net rajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Compagnie sur une base par action, facilitant ainsi l'évaluation de la performance d'une période à l'autre en retirant l'incidence des éléments non récurrents importants. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non-audités <i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net	1 146 \$	1 161 \$
Rajustements :		
Rajustement des charges d'exploitation :		
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires	17	—
Rajustement des charges hors exploitation :		
Gain sur la cession d'immobilisations	(66)	—
Rajustement d'impôts :		
Incidence fiscale des rajustements ¹⁾	5	—
Total des rajustements	(44) \$	— \$
Bénéfice net rajusté	1 102 \$	1 161 \$
Bénéfice dilué par action	1,87 \$	1,85 \$
Incidence des rajustements, par action	(0,07)	—
Bénéfice dilué par action rajusté	1,80 \$	1,85 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements est fondée sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que sur les taux d'imposition du ressort territorial concerné.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Bénéfice d'exploitation rajusté, charges d'exploitation rajustées et ratio d'exploitation rajusté

Le bénéfice d'exploitation rajusté est défini comme le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer les résultats d'exploitation fondamentaux de la Compagnie en excluant les éléments susceptibles de fausser l'analyse de la performance économique courante. Les charges d'exploitation rajustées sont définies comme les charges d'exploitation conformes aux PCGR, rajustées pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure fournit à la direction et aux investisseurs une vue d'ensemble des coûts en cours, sans les éléments exceptionnels et non récurrents, ce qui permet une évaluation plus précise de la gestion des coûts et de l'attribution des ressources sur l'ensemble des périodes de déclaration. Le ratio d'exploitation rajusté est défini comme les charges d'exploitation rajustées sous forme de pourcentage des produits d'exploitation. Pour la direction et les investisseurs, le ratio d'exploitation rajusté sert d'indicateur clé de performance en matière de gestion des coûts et d'efficacité opérationnelle globale, car il montre dans quelle mesure la direction contrôle efficacement les coûts par rapport au total des produits d'exploitation en excluant les éléments exceptionnels et non récurrents. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation, des charges d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non-audités	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2026	2025
<i>En millions, sauf les pourcentages</i>		
Bénéfice d'exploitation	1 549 \$	1 610 \$
Rajustement :		
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires	17	—
Total du rajustement	17 \$	— \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 566 \$	1 610 \$
Charges d'exploitation	2 830 \$	2 793 \$
Total des rajustements	(17)	—
Charges d'exploitation rajustées	2 813 \$	2 793 \$
Ratio d'exploitation	64,6 %	63,4 %
Incidence des rajustements	(0,4)%	—
Ratio d'exploitation rajusté	64,2 %	63,4 %

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que ne soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change moyens pondérés utilisés pour convertir les transactions libellées en dollars US de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,372 \$ et à 1,435 \$ par 1,00 \$ US pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 et 2025, respectivement. En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 aurait été plus élevé de 21 M\$ (0,03 \$ par action après dilution). Le tableau suivant fait le rapprochement de l'incidence de la devise constante et de la variation connexe en pourcentage en devise constante sur les résultats financiers, tels que déclarés pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 :

- 1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustées du présent rapport de gestion pour une explication et un rapprochement de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR. La présentation du bénéfice net rajusté et du BPA dilué rajusté en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Le bénéfice net rajusté en devise constante de 1 123 M\$ est calculé à partir du bénéfice net rajusté de 1 102 M\$, ajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 21 M\$. Le BPA dilué rajusté en devise constante de 1,83 \$ est calculé à partir du BPA dilué rajusté de 1,80 \$, rajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 0,03 \$ par action diluée.

Non-audités	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2026	Incidence de la devise constante	2025	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)
<i>En millions, sauf les données par action</i>				
Produits d'exploitation				
Produits pétroliers et chimiques	928 \$	24 \$	915 \$	4 %
Métaux et minéraux	468	16	523	(7 %)
Produits forestiers	434	15	494	(9 %)
Charbon	219	4	246	(9 %)
Produits céréaliers et engrais	1 049	22	951	13 %
Intermodal	962	11	940	4 %
Véhicules automobiles	207	7	219	(2 %)
Total – Produits marchandises	4 267	99	4 288	2 %
Autres produits d'exploitation	112	3	115	– %
Total – Produits d'exploitation	4 379	102	4 403	2 %
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	914	17	920	(1 %)
Services acquis et matières	623	8	577	(9 %)
Carburant	483	23	518	2 %
Amortissement	484	9	493	– %
Location de matériel	112	4	118	2 %
Autres	214	5	167	(31 %)
Total – Charges d'exploitation	2 830	66	2 793	(4 %)
Bénéfice d'exploitation	1 549	36	1 610	(2 %)
Intérêts débiteurs	(234)	(8)	(233)	(4 %)
Autres éléments du produit net périodique des prestations	133	–	125	6 %
Autres produits	73	–	25	192 %
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	1 521	28	1 527	1 %
Charge d'impôts sur les bénéfices	(375)	(7)	(366)	(4 %)
Bénéfice net	1 146 \$	21 \$	1 161 \$	1 %
Bénéfice dilué par action	1,87 \$	0,03 \$	1,85 \$	3 %
Bénéfice net rajusté ¹⁾	1 102	21	1 161	(3 %)
Bénéfice dilué par action rajusté ¹⁾	1,80 \$	0,03 \$	1,85 \$	(1 %)

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence i) des acquisitions et regroupements d'entreprises ainsi que ii) des paiements liés à l'opération de fusion, des entrées de trésorerie et des impôts sur les bénéfices en espèces, qui sont des éléments non représentatifs des tendances de l'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

Non-audités	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2026	2025
<i>En millions</i>		
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 265 \$	1 164 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(365)	(538)
Flux de trésorerie disponibles	900 \$	626 \$

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté des douze derniers mois. Les capitaux empruntés rajustés sont définis comme la somme de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie, ainsi que des passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an, et des régimes de retraite en déficit comptabilisés dans les Bilans consolidés de la Compagnie en raison de la nature de leurs obligations contractuelles et financières, qui est semblable à des titres d'emprunt. Le BAIIA rajusté représente le bénéfice net, à l'exclusion des intérêts-débiteurs, de la charge d'impôts sur les bénéfices, de l'amortissement, du coût des contrats de location-exploitation, des autres éléments du produit net périodique des prestations, d'autres produits (pertes) et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les capitaux empruntés rajustés et le BAIIA rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformément aux PCGR, tels que déclarés aux 31 mars 2026 et 2025 et pour les douze mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

Non-audités

En millions, à moins d'indication contraire

	Au 31 mars et pour les douze mois terminés le 31 mars	2026	2025
Capitaux empruntés ¹⁾		22 199 \$	20 792 \$
Rajustements :			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an ²⁾		425	466
Régimes de retraite en déficit ³⁾		340	348
Capitaux empruntés rajustés		22 964 \$	21 606 \$
Bénéfice net		4 705 \$	4 506 \$
Intérêts débiteurs		914	914
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 553	1 422
Amortissement		1 929	1 923
Coût des contrats de location-exploitation ⁴⁾		158	155
Autres éléments du produit net périodique des prestations		(510)	(466)
Autres produits		(136)	(65)
Rajustements :			
Programme de compression de l'effectif ⁵⁾		34	—
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires ⁶⁾		32	—
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente ⁷⁾		—	78
BAIIA rajusté		8 679 \$	8 467 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)		2,65	2,55

1) Représente le total de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et de la dette à long terme tels que présentés dans les Bilans consolidés.

2) Représente la valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location-exploitation.

3) Représente le déficit capitalisé total de tous les régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels les obligations projetées découlant des régimes sont supérieures à l'actif des régimes.

4) Représente les coûts des contrats de location-exploitation inscrits aux postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

5) Se rapporte aux prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif, comptabilisés au quatrième trimestre de 2025.

6) Représente les frais de consultation liés à l'analyse et à la défense des intérêts concernant l'application des lois antitrust par le STB dans le cadre de la fusion potentielle entre *Union Pacific* et *Norfolk Southern*.

7) Se rapporte à la perte de 78 M\$ sur les actifs détenus en vue de la vente, comptabilisée au deuxième trimestre de 2024, résultant d'une entente visant à transférer la propriété du pont de Québec, situé au Québec (Canada), et les risques et obligations qui y sont associés au gouvernement du Canada.